

Sujet : [liste.drajes] Campagne d'information sur l'édition 2022 du Service national universel
Date : Wed, 01 Dec 2021 08:41:51 +0000
De : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
<information@education.gouv.fr>
Répondre à : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
<information@education.gouv.fr>
Copie à : Liste recteurs France

Mesdames, Messieurs,

Le déploiement du service national universel (SNU) a connu cette année un réel succès auprès des élèves avec l'inscription de 15 000 volontaires de 15 à 17 ans durant le séjour de cohésion de juin 2021.

Pour l'année 2022, est attendue une participation de 50 000 volontaires, étape supplémentaire dans la montée en charge d'un dispositif destiné à concerner à terme l'ensemble d'une classe d'âge.

Aussi, pour nous permettre d'atteindre collectivement cet objectif, il convient que l'ensemble de la communauté éducative puisse se faire le relais des informations destinées à susciter davantage de volontaires en 2022.

1/ Organisation du SNU en 2022

Ce séjour de cohésion, d'une durée de 2 semaines, est la première étape d'un parcours d'engagement citoyen ouvert aux jeunes Français de 15 à 17 ans et destiné à transmettre un socle républicain, à renforcer la cohésion nationale et à conforter l'insertion sociale des jeunes volontaires (cf. [dossier de presse national](#)).

Le parcours des volontaires comprend une première phase en séjour de cohésion, suivie d'une seconde phase dans une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures sur le temps libéré des élèves et enfin, d'une possibilité d'engagement pérenne dans un dispositif de volontariat existant (service civique, par exemple).

Concernant le séjour de cohésion, 3 sessions se tiendront au cours du premier semestre 2022 :

- du 13 au 25 février 2022,
- du 12 au 24 juin 2022,
- du 3 au 15 juillet 2022.

2/ Campagne d'information et de recrutement des volontaires

1. Le calendrier

Les inscriptions des volontaires sont ouvertes depuis le 8 novembre sur <https://www.snu.gouv.fr/>. Elles prendront fin le 17 décembre 2021 pour ce qui concerne le séjour de cohésion de février, fin mars 2022 pour les deux autres sessions.

Compte tenu de ce calendrier, la sensibilisation des élèves, des familles et du corps enseignant peut être organisée dès à présent au sein des établissements.

2. Le public ciblé

Les élèves de seconde constituent la cible principale de la communication sur les 3 sessions. Les familles et la communauté éducative (professeurs, CPE, parents...) doivent être destinataires des informations communiquées aux élèves, pour permettre une compréhension partagée des enjeux du dispositif et des modalités d'organisation au regard du calendrier scolaire.

Durant la campagne d'information, nous vous invitons à porter une attention toute particulière aux élèves les plus éloignés des dispositifs susceptibles de les concerner et de favoriser leur inclusion dans la collectivité dans cette étape qui peut leur permettre de prendre part sous une modalité nouvelle à l'engagement collectif pour la nation.

3. Les modalités

L'information sur les objectifs du service national universel et ses modalités de déroulement pourra prendre la forme de réunions d'information en présentiel, dans le respect des mesures barrière en vigueur, réunions qui pourront se tenir à destination des élèves ainsi que de leurs familles.

Un kit téléchargeable sur le site du SNU (<https://www.snu.gouv.fr/le-kit-de-communication-snu-38>) a été réalisé à l'attention des chefs d'établissement pour faciliter la réalisation de cette réunion.

Au-delà de ces réunions, vous jugerez de l'opportunité d'une communication interne selon les formats usuellement en vigueur au sein de votre établissement : information au sein du COI, lien sur le site internet de l'établissement... Les professeurs pourront aussi s'emparer de ce sujet en lien avec les heures de vie de classe ou les actions en lien avec le programme de l'Enseignement moral et civique.

4. Les ressources

Les chefs de projet SNU au sein des DSDEN seront vos interlocuteurs pour vous permettre d'identifier toutes ressources utiles et informations complémentaires.

Vous pourrez ainsi vous appuyer sur eux pour disposer des témoignages concrets des volontaires ayant réalisé le séjour de cohésion en juin dernier. Les chefs de projet SNU vous aideront à les identifier parmi vos élèves.

3/ Situation des élèves de seconde volontaires au séjour de cohésion

Comme indiqué précédemment, les élèves de seconde constituent le cœur de cible de la campagne de recrutement du SNU. Dans ce cadre et afin de mieux articuler l'engagement dans le SNU et la scolarité de ces élèves, chaque établissement sera destinataire des inscriptions confirmées qui le concernent pour les sessions de février et de juin, afin que vous puissiez prendre les dispositions que vous jugerez nécessaires. Si l'autorisation au départ en session de cohésion pour les jeunes dont la candidature a été acceptée est de plein droit, il vous sera possible dans des cas de situations exceptionnelles pour certains élèves, de signaler le cas échéant, les difficultés scolaires générées par un tel départ.

4/ Parcours des jeunes concernés et valorisation

Une attention particulière doit être portée aux jeunes suivis par les MLDS et les réseaux FOQUALE, et qui pourraient s'engager dans le SNU.

Compte tenu des compétences qui sont développées dans le cadre de la session de cohésion, il sera possible aux équipes pédagogiques d'en tenir compte, le cas échéant, dans la progression des élèves de la voie professionnelle (en fonction du référentiel et des attendus

progression des élèves de la voie professionnelle (en fonction du baccalauréat et des attendus de la spécialité visée) comme des voies générale et technologique.

Très cordialement,

Edouard GEFFRAY, Directeur général de l'enseignement scolaire

Emmanuelle PÉRÈS, Directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*